



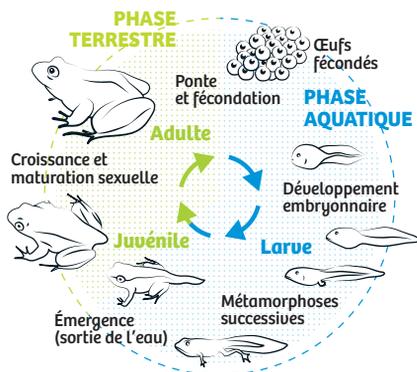
ATTENTION ! TRAVERSÉE D'AMPHIBIENS...

*Contribuez à l'étude et la protection des amphibiens
sur les routes de Picardie*



Les Amphibiens : une double vie !

- Le terme Amphibien, du grec *amphis*, « des deux côtés » et *bios*, « la vie » fait référence à leur cycle de vie en deux phases : aquatique et terrestre.
- Ce cycle les oblige à effectuer plusieurs migrations annuelles entre les sites terrestres, utilisés pour l'hibernation et l'estivage, et leurs sites de reproduction aquatiques.



© XAVIER LETHEVE

Les urodèles : membres courts et conservation de la queue à l'âge adulte

Triton alpestre
Ichtyosaura alpestris

Les anoures : membres généralement développés et perte de la queue lors de la métamorphose



© XAVIER LETHEVE

Rainette verte
Hyla arborea

Les amphibiens de Picardie

La Picardie compte 16 espèces d'amphibiens réparties en deux groupes.

Les Amphibiens dans la chaîne alimentaire : proies et prédateurs

- Les adultes se nourrissent de petits invertébrés (moustiques, limaces, vers, fourmis...) et sont la proie des hérons, putois, couleuvres...
- Leurs larves jouent un rôle important de décomposeurs de matière organique dans le milieu aquatique. Elles sont consommées par les larves de libellules, les dytiques, les punaises aquatiques et de nombreux poissons.

Une vie menacée

- Parmi les 6260 espèces d'amphibiens répertoriées dans le monde, on estime qu'environ 2100 sont menacées d'extinction. En France, une espèce sur quatre serait ainsi concernée. La situation n'est pas plus réjouissante en Picardie, avec plus d'un tiers des espèces menacées de disparition, d'après la liste rouge des Amphibiens publiée en 2016 par Picardie Nature. <http://l.picnat.fr/nvc>



Des animaux protégés par la loi



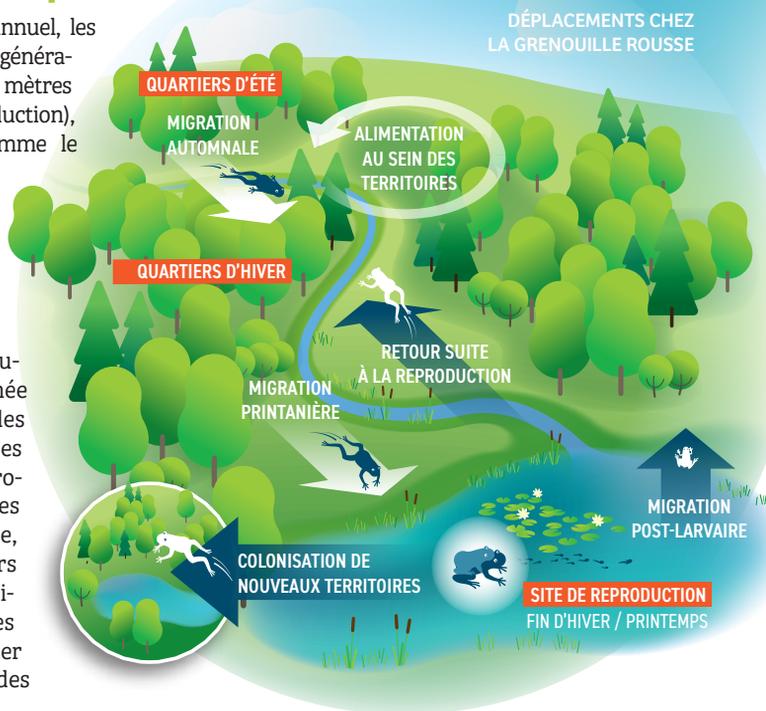
Toute intervention sur un milieu abritant des amphibiens ou sur des individus nécessite une autorisation préfectorale (contacter la DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement).

- Les facteurs de déclin des Amphibiens sont divers et l'activité humaine en est souvent la cause : destruction, modification et fragmentation de leurs habitats terrestres et aquatiques, pollution des sols et des eaux, concurrence avec des espèces exotiques envahissantes, dérèglements du climat, maladies et pathogènes, mortalité sur les routes, braconnage...

La migration des Amphibiens

◊ Au cours de leur cycle annuel, les Amphibiens se déplacent généralement peu (moins de 100 mètres autour des zones de reproduction), mais certaines espèces comme le Crapaud commun, les Grenouilles rouges ou vertes peuvent réaliser des déplacements supérieurs à une dizaine de kilomètres.

◊ Les déplacements chez les Amphibiens sont réguliers au cours d'une année et diffèrent selon l'âge des individus. On observe des mouvements pour la reproduction, lorsque les jeunes quittent le milieu aquatique, pour rejoindre des quartiers d'hiver ou d'été, pour coloniser de nouveaux territoires ou encore pour rechercher de la nourriture au sein des territoires de chasse.



Une migration printanière dite « explosive ! »

La migration la plus spectaculaire a lieu à la fin de l'hiver (février-mars) quand les Amphibiens rejoignent les zones de reproduction. Massive et limitée dans le temps, cette migration est dite « explosive ». Elle est déclenchée lorsque les températures dépassent 8°C en soirée, avec une forte humidité de l'air. C'est à ce moment que la traversée des routes devient problématique, avec des dizaines de milliers d'individus écrasés chaque année. Les migrations de retour sont souvent moins marquées et plus diffuses dans le temps et l'espace, avec toutefois de fortes mortalités constatées en octobre et novembre.

La mortalité routière chez les Amphibiens

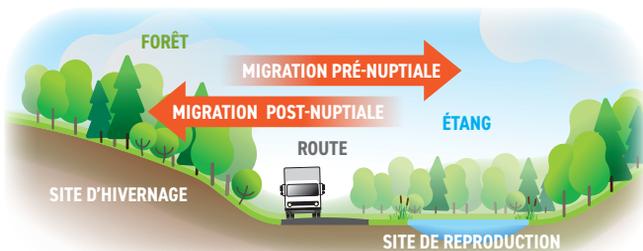
◊ Localement, le trafic routier peut provoquer de lourdes pertes chez les Amphibiens. A titre d'exemple, une étude montre que le passage de 60 véhicules/heure entraînerait la mort de 90 % des Crapauds communs en migration.

◊ Les tronçons de route à risque pour les Amphibiens sont généralement localisés et dépendent des contextes paysagers. Les routes situées entre un plateau boisé, servant à l'hibernation et un milieu aquatique en contrebas (mare, étang...) utilisé pour la reproduction, sont connues pour



Crapauds communs et Grenouilles rouges écrasés au petit matin. La tête indique la direction de la migration vers l'étang en contrebas. © RÉMI FRANÇOIS

être les plus meurtrières, avec un impact fort sur le Crapaud commun et la Grenouille rousse. Celles traversant les milieux humides (fonds de vallées, marais...), concernent généralement un nombre d'individus impactés plus réduit, mais touchent davantage d'espèces. Certaines portions de vallées présentent des tronçons de forte mortalité routière sur des dizaines de kilomètres, surtout où des étangs sont séparés des zones boisées par des routes: vallées de la Bresle, des Évoissons, de la Selle, de la Somme près d'Abbeville, de l'Avre et de la Noye (80); vallées du Thérain, de l'Automne (60); vallées humides avec étangs en forêt de Retz (Ru de la Savière) et de Saint-Gobain (02)...



Les espèces impactées par la circulation routière

👉 Selon la base de données « faune et route » de Picardie Nature, douze espèces d'Amphibiens sur les seize présentes en Picardie sont connues pour être victimes de mortalité routière.

Trois espèces sont plus particulièrement impactées :



❶ **Le Crapaud commun** : l'espèce la plus commune de notre région, mais aussi la plus largement impactée par la circulation routière. Les trois quarts des observations d'Amphibiens écrasés en Picardie le concernent.

❷ **La Grenouille rousse** : également l'une des espèces les plus communes de Picardie, mais aussi la plus précoce, avec une activité visible dès les redoux de janvier - février. Sa reproduction ne dure que quelques jours, durant lesquels une forte concentration d'individus est victime de la circulation routière.

❸ **Le Triton palmé** : le plus commun, mais aussi le plus petit des tritons de Picardie. La mortalité réelle de cette espèce sur nos routes est certainement sous-estimée : en raison de sa petite taille, il passe facilement inaperçu. Malgré cela, 7 % des Amphibiens observés écrasés sur nos routes sont des Tritons palmés.

D'autres espèces moins citées sont cependant à considérer, car elles présentent un intérêt patrimonial (espèces rares ou menacées de l'Europe à la Picardie) comme le Triton crêté, la Rainette verte ou le Crapaud calamite.

Vous pouvez les aider !!

🕒 En nous signalant les tronçons avec mortalité d'Amphibiens, rencontrés lors de vos trajets quotidiens. **Rendez-vous sur** <http://www.faune-et-route.org/> ou <http://www.clicnat.fr/>

🕒 En participant à des soirées d'étude avec les bénévoles et l'équipe de salariés de Picardie Nature. Ces sorties ont généralement lieu à la fin de l'hiver (février - mars), lors des premières soirées de redoux. La technique consiste à sillonner les routes présentant un contexte paysager propice à la migration des Amphibiens. Lorsqu'une zone de mortalité est repérée, elles est parcourue à pied, afin de comptabiliser les individus morts et/ou vivants et déterminer les espèces.



Attention, si vous faites ce type de recherches, pensez à votre sécurité (portez un gilet jaune, allumez les feux de détresse de votre véhicule, stationnez sans gêner la circulation, évitez les axes routiers fortement fréquentés et à circulation rapide).

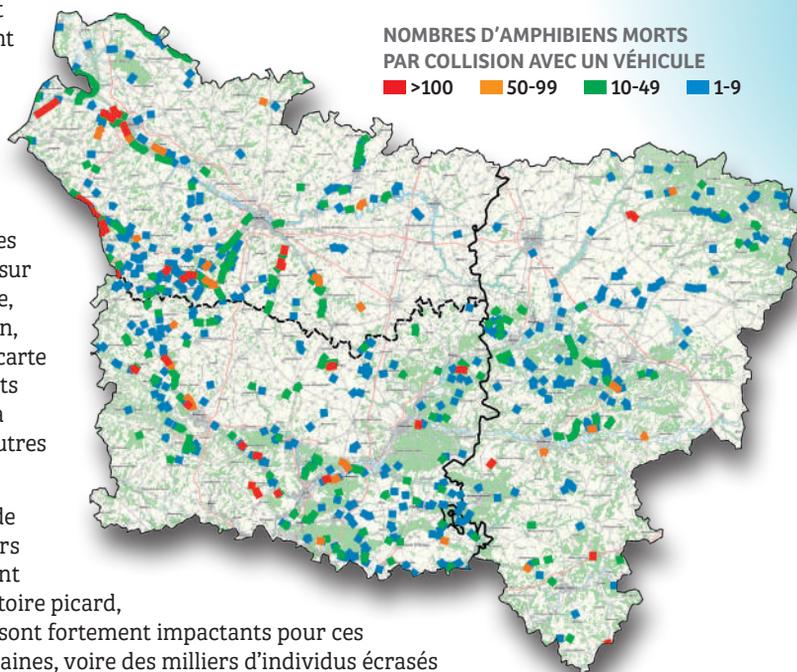
Pour plus de renseignements :

sos.amphibiens@picardie-nature.org

Des observations utiles à la protection des Amphibiens sur les routes

🕒 Les informations recueillies dans « faune et route » et « Clicnat » sont notamment valorisées sous la forme d'une cartographie des tronçons de mortalité. Cela représente un outil indispensable pour mettre en place des mesures de protection sur le terrain (crapaudrôme, crapauduc, signalisation, ralentisseurs...). Cette carte est utilisée par différents services en charge de la gestion des voiries et autres aménageurs

🕒 Actuellement, plus de 700 tronçons meurtriers pour les Amphibiens ont été repérés sur le territoire picard, dont environ soixante sont fortement impactants pour ces animaux avec des centaines, voire des milliers d'individus écrasés chaque année. De nombreux autres tronçons mortifères restent encore à découvrir !



Des exemples d'actions de protection sur le terrain

◊ Depuis les années 2000, Picardie Nature s'intéresse particulièrement à la mortalité des Amphibiens sur les routes. En 2003, l'association a mis en place ses 2 premiers dispositifs de protection temporaire, appelés aussi "crapaudrômes". Depuis, l'association a soutenu d'autres initiatives, comme dernièrement sur le territoire du Parc Naturel Régional Baie de Somme-Picardie maritime. D'autres structures comme le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France ou encore des communes, comme à Bucy-le-long (02), mettent en place ce type de dispositif.

Qu'est-ce qu'un crapaudrôme ?

Il s'agit de l'installation temporaire, le long d'une route traversée par les Amphibiens en migration, de bâches et de seaux pour récupérer les animaux. Des opérations de ramassage sont alors organisées matin et soir, pendant plusieurs semaines, pour leur faire traverser la route.



© JEAN-LUC FERRET



Des milliers d'Amphibiens sont ainsi sauvés par les bénévoles et les risques d'accidents de la route la nuit sont amenuisés. Attention ce type de dispositif nécessite des moyens humains conséquents avec la création d'un réseau local de bénévoles et l'organisation d'équipes. De plus, toutes les espèces d'Amphibiens sont protégées par la loi : leur déplacement nécessite une dérogation spéciale à solliciter auprès de la DREAL

Alerter les pouvoirs publics

◊ Cette action est indispensable pour agir concrètement sur la mortalité routière des Amphibiens. Pour exemple, en 2008 le Conseil Départemental de la Somme a financé un projet de "crapauduc" au Bois Magneux (80), avec 4 passages sous la route permettant chaque année à près de 10 000 Amphibiens de regagner librement leur étang de reproduction. Les lycéens bénévoles du Paraclat, investis dans le sauvetage peuvent désormais dormir tranquillement et les automobilistes ont gagné en sécurité en limitant les coups de volant pour éviter les Amphibiens de nuit.

◊ D'autres moyens de protection existent comme la pose de panneaux d'avertissement, la création de ralentisseurs ou encore la fermeture temporaire de routes.



La création de mares

◆ Depuis 2018, Picardie Nature entreprend des chantiers de création ou de restauration de mares. Plusieurs villages ont ainsi bénéficié de cette action comme à Warloy-Baillon (80). Ces chantiers financés notamment par l'Agence de l'eau Artois-Picardie furent également l'occasion de sensibiliser les habitants et les scolaires, et de passer de bons moments d'échanges et de convivialité !

L'étude des Amphibiens

◆ Le réseau Amphibiens/Reptiles de Picardie Nature, réalise des recherches sur l'ensemble de la Picardie, afin d'élargir les connaissances scientifiques (répartition, biologie...) et de contribuer à la préservation des habitats et des populations de ces animaux.

◆ L'observatoire de la faune de Picardie Nature propose divers événements pour apprendre à étudier la faune sauvage de notre région (stages d'initiation, sorties études...). Rendez-vous sur notre programme d'activités : <https://urlz.fr/dXUB>



Des aménagements pouvant être réalisés par un particulier



Les mares offrent des sites de reproduction indispensables à la conservation des Amphibiens. Chaque particulier disposant d'un jardin peut réaliser ce type d'aménagement. Il peut aussi améliorer les conditions d'accueil pour ces animaux en laissant des zones non tondues ou encore en créant des refuges (amas de pierres, tas de branches, tuiles ou pots de fleurs retournés...). Ces refuges serviront aux Amphibiens pour s'abriter des prédateurs, se nourrir ou se protéger des mauvaises conditions météorologiques (froid, sécheresse...).



PICARDIE NATURE

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui :

- œuvre à la connaissance de la biodiversité,
- agit en protégeant des espèces ou milieux menacés,
- intervient pour le respect de la réglementation,
- milite pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement,
- contribue à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

Picardie Nature est membre de France Nature Environnement et France Nature Environnement Hauts-de-France.

L'observatoire de la faune sauvage réalise des études, des recherches et des enquêtes. Il s'appuie sur des naturalistes bénévoles et professionnels, organisés en 15 réseaux de spécialistes (oiseaux, chauves-souris, libellules, etc.), qui étudient ces groupes d'animaux sur le territoire picard. Plus d'une centaine d'intervenants bénévoles sont aguerris aux techniques d'inventaire de la faune sauvage.

L'objectif est de **mieux connaître pour mieux protéger.**

Les observations de terrain permettent de collecter des informations sur les espèces animales : répartition géographique, effectifs, comportements, habitats, évolution des populations... grâce à un outil informatique développé par l'association (Clicnat).

Toutes ces données aboutissent à la rédaction de documents (atlas de répartition, publications scientifiques, listes d'espèces menacées, etc.) **qui permettent d'influer sur les politiques de protection de la nature, et d'intervenir en faveur des espaces naturels et des espèces sauvages.**

Association loi 1901, Picardie Nature a besoin de votre soutien pour continuer son action !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Picardie Nature | 233 rue Éloi Morel | 80 000 Amiens
03 62 72 22 50 | contact@picardie-nature.org | www.picardie-nature.org



Le label «Patrimoine naturel des Hauts-de-France» est un moyen d'information du public sur les qualités scientifiques et naturalistes d'un ouvrage, d'une manifestation, ou d'une formation. Il octroie aux bénéficiaires une plus grande visibilité de leurs projets.

Il a été mis en place il y a plusieurs années par l'ex-DREAL picarde. Avec la fusion des régions (réforme territoriale - 2016), la labellisation des projets environnementaux est désormais proposée sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.

Le label «Patrimoine naturel des Hauts-de-France» est attribué par des comités d'experts composés de représentants des acteurs de l'environnement naturel régional. Les exigences de labellisation sont fixées par des modalités propres selon qu'il s'agisse d'ouvrages, de manifestations, de formations.

Rédaction : Sébastien LEGRIS, **Conseils et relecture :** Benjamin Blondel, Rémi François, Lison Gaignon, Éric Hugentobler, Sébastien Maillier, Sarah Monnet, Jean-Adrien Noël, Mathieu T'Flachebba

Design graphique et illustrations : Olivier Damiens. **Impression :** Eglise MD. **Dépôt légal :** mai 2020



« l'observatoire faune en Picardie » et « l'opération faune protégée et bâtiments » sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires

